

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 9 avril 2024

N° VA_DEL2024_27

Objet : Budget primitif 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 avril à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Alexis VLANDAS, ayant donné pouvoir à Nathalie PICQUOT, Jean-Michel MOLLE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Claudine REGULSKI, ayant donné pouvoir à Fabien DELECROIX, Dominique GUERIN étant absent, André LAURENT étant excusé.

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la réunion du 13 février 2024 a permis de dégager les grandes lignes du projet de budget primitif 2024 proposé ce jour.

Le budget primitif 2024 a été établi selon les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57. Les dépenses et les recettes, en fonctionnement et en investissement, sont équilibrées et détaillées dans la maquette budgétaire et le rapport de présentation annexés à la présente délibération.

Le budget s'établit comme suit :

Section de fonctionnement équilibrée à 108 261 946 €

Section d'investissement équilibrée à 35 355 740 €

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au Conseil municipal de déléguer à Monsieur le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Monsieur le Maire informera les membres du Conseil municipal de ces mouvements lors de la plus proche séance.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2311-1 et suivants,

Vu le règlement budgétaire et financier approuvé par délibération VA DEL2022200 du 15 décembre 2022,

Après avis de la Commission Plénière du jeudi 28 mars 2024, Il est proposé aux membres du conseil :

- d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2024 ;**
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des mouvements de crédits, tant en fonctionnement qu'en investissement, de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des dépenses de personnels.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition, Claudine REGULSKI, Catherine BOUTTE, Pauline SEGARD, Fabien DELECROIX, Antoine MARSZALEK, Innocent ZONGO, Florence BARISEAU, Violette SALANON, Vincent LOISEAU, Hélène HARDY s'étant abstenus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 12 avril 2024 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20240409-202454-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 11 avril 2024



Conseil municipal du mardi 9 avril 2024

Budget primitif 2024

Rapport de présentation



Introduction	- 1 -
Schéma de l'équilibre global du budget – Opérations réelles	- 2 -
A. Répartition des recettes réelles de fonctionnement au BP 2024	- 3 -
B. Les recettes de fonctionnement par chapitre	- 4 -
1 – Chapitre 73 – Fiscalité directe locale : 75,7 M€ (+ 2,37 %)	- 4 -
2. Chapitre 73 – Autres recettes fiscales : 2,6 M€ (0,93%)	- 5 -
3. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 26,3M€ (+1,82%)	- 6 -
4. Les autres recettes de fonctionnement : 6,1 M€	- 8 -
5. Total des recettes réelles de fonctionnement	- 9 -
C. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement aux BP 2023 et 2024	- 9 -
D. Les dépenses de fonctionnement par chapitre	- 10 -
1 – Les charges à caractère général : 24,02 M€ (- 3.61%)	- 10 -
2. Les charges de personnel : 62.3 M€ (+ 3,83 %)	- 11 -
3. Les autres charges de gestion courante : 12,89 M€ (+ 3,1 %)	- 12 -
4. Les autres dépenses de fonctionnement : 1,78 M€ (+ 5.9%)	- 14 -
E. Synthèse de la section de fonctionnement	- 15 -
F. L'autofinancement	- 15 -
II. La section d'investissement	- 16 -
A. Les recettes propres	- 16 -
1. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	- 16 -
2. Subventions	- 16 -
B. Les remboursements d'emprunts et la participation AFL	- 17 -
C. Les opérations financières équilibrées en recettes et dépenses	- 17 -
D. Les financements disponibles pour les opérations d'équipement	- 17 -
E. Les dépenses d'équipement	- 17 -
F. Les recettes d'emprunts et le financement de l'investissement	- 18 -
G. La dette	- 19 -
ANNEXES	- 20 -
DETAIL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2024	- 20 -
1- Récapitulatif des dépenses d'équipement (hors travaux)	- 20 -
2- Récapitulatif des travaux par domaine	- 21 -
3- Détail des travaux par domaine	- 22 -

Introduction

Le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé le 13 février dernier. Il a permis de dresser les grands traits de l'environnement dans lequel s'inscrivent les prévisions de recettes et de dépenses de la ville pour l'exercice 2024.

Le budget primitif 2024 vise à atteindre les objectifs de mandat dans un contexte toujours marqué par la contrainte et l'incertitude.

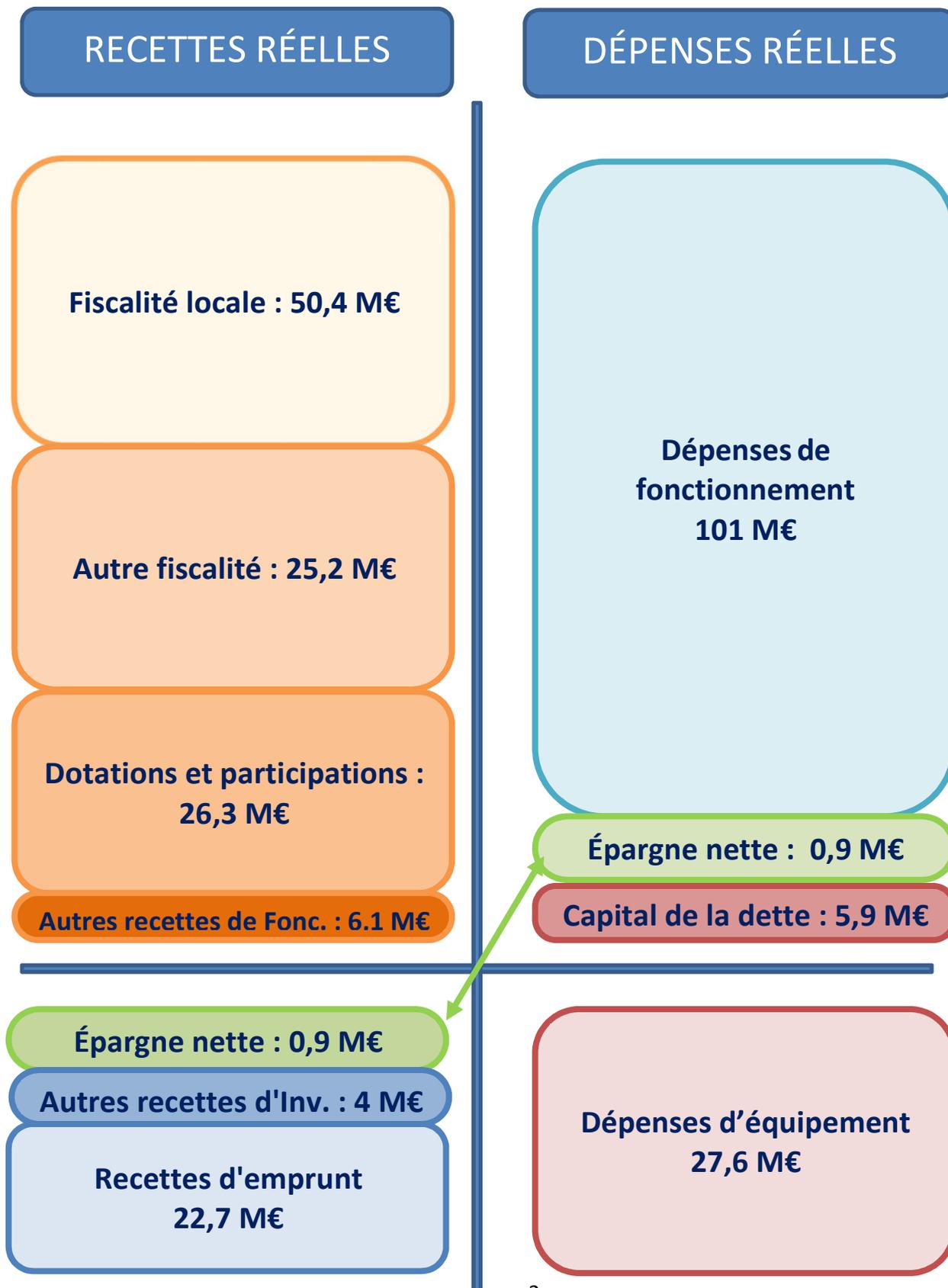
Après une année 2023 marquée par une inflation exceptionnelle, notamment dans le domaine de l'énergie et des denrées alimentaires, le budget 2024 reste soumis à cette forte pression et aux incertitudes liées à la situation géopolitique internationale. Les moyens de l'Etat tendent à s'amenuiser. Cela se concrétise par un accompagnement réduit des collectivités et par imposer aux communes des décisions et transferts sans compensation.

La confection budgétaire devient un exercice délicat tant pour l'évaluation des dépenses et des recettes, les marges de manœuvre étant très limitées.

Le budget 2024 doit donc tenir compte de cet état de fait pour trouver tant en fonctionnement qu'en investissement, les équilibres nécessaires conjuguant :

- Le maintien des politiques publiques prioritaires que sont la ville nature et nourricière, la ville solidaire avec un haut niveau de service public
- La ville attractive avec l'accueil des jeux olympiques et paralympiques
- La poursuite d'un programme pluriannuel d'investissement de rénovation et de modernisation du patrimoine

Schéma de l'équilibre global du budget – Opérations réelles



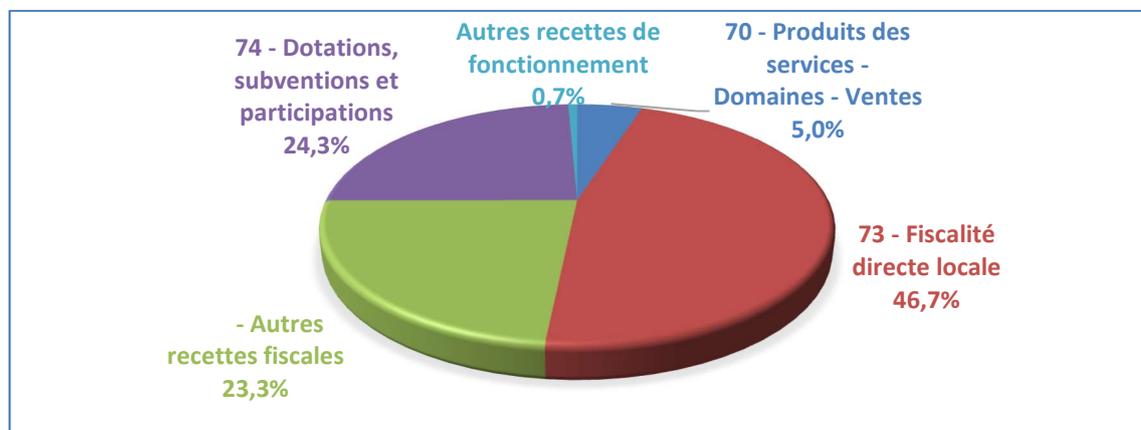
I. La section de fonctionnement

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2023	BP 2024	Évolution
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 923 428	24 023 834,00	-3,61%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	60 000 000	62 300 000,00	3,83%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	779 013	800 000	2,69%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 510 323	12 898 511,00	3,10%
Total des dépenses de gestion courante	98 212 764	100 022 345	1,84%
66 CHARGES FINANCIERES	910 000	990 000	8,79%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 000	45 000	0,00%
68 DOTATION AUX PROVISIONS	70 000	200 000	185,71%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	99 237 764	101 257 345	2,04%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 536 298	4 304 601	-5,11%
042 OPERATIONS ORDRE DE SECTION A SECTION	2 455 200	2 700 000	9,97%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	6 991 498	7 004 601	0,19%
Total des dépenses de fonctionnement	106 229 262	108 261 946	1,91%

RECETTES	BP 2023	BP 2024	Évolution
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	415 000	385 000	-7,23%
70 PRODUITS DES SERVICES - DOMAINE - VENTES	5 378 360	5 395 477,00	0,32%
73 IMPOTS ET TAXES	73 963 098	75 716 546	2,37%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	25 864 011	26 335 266,00	1,82%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	537 593	358 157,00	-33,38%
Total des recettes de gestion courante	106 158 062	108 190 446	1,91%
76 PRODUITS FINANCIERS	1 200	1 500	25,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	
Total des recettes réelles de fonctionnement	106 159 262	108 191 946	1,91%
042 OPERATIONS ORDRE DE SECTION A SECTION	70 000	70 000	0,00%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	70 000	70 000	0,00%
Total des recettes de fonctionnement	106 229 262	108 261 946	1,91%

A. Répartition des recettes réelles de fonctionnement au BP 2024



B. Les recettes de fonctionnement par chapitre

1 – Chapitre 73 – Fiscalité directe locale : 75,7 M€ (+ 2,37 %)

Les éléments suivants ont été pris en compte pour déterminer les recettes de la fiscalité locale :

- La revalorisation légale des bases fiscales de 3.9% pour le foncier bâti ainsi que sur la Taxe d'habitation des résidences secondaires (+1,383M€).
- Pour les locaux commerciaux, depuis la réforme des valeurs locatives des locaux professionnels entrée en application en 2017, l'actualisation annuelle tient compte de l'évolution tarifaire effective des baux de location par catégorie de locaux. Compte tenu des informations reçues la revalorisation moyenne est estimée à 1%.
- Une évolution de notre base de taxe foncière est à prévoir. Les données récemment communiquées par les services fiscaux à l'occasion de l'organisation de la réunion Communale des Impôts Directes Locales nous informent de la taxation à venir de plusieurs logements achevés récemment (allées des modélistes, mannequins, rue de la mode notamment).

Détail du chapitre 73 :

Impôts et taxes		BP 2023	BP 2024	Evolut°
73111	Contributions directes	44 600 000	46 079 606	3,3%
732*	Attributions communautaires	24 517 152	24 517 152	0,0%
73141	Taxe sur l'électricité	1 100 000	1 384 000	25,8%
73123	Taxe additionnelle sur les droits de mutation	2 300 000	2 300 000	0,0%
73174	Taxe sur la publicité	600 000	600 000	0,0%
732221	FPIC	740 000	725 173	-2,0%
	Autres taxes	105 946	110 615	4,4%
		73 963 098	75 716 546	2,4%

Evolution des bases :

	Bases connues au BP 2023	Bases de décembre 2023	Bases estimées en mars 2024	Taux	Produits inscrits au BP 2024
THRS	2,8 M€	3.5 M€	2.89 M€	32,47%	0,9 M€
TFB	84 M€	83.8 M€	86,87 M€	50,67%	44,01 M€
TFNB	0,3 M€	0,24 M€	0,24 M€	87,04%	0,21 M€
					45,2M€

Il convient d'ajouter à la somme totale ci-dessus un montant 0,8M€ qui correspond à l'application du coefficient correcteur.

Le coefficient correcteur a été mis en place à la suite de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et au transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. L'objectif du coefficient correcteur est de neutraliser la réforme de la taxe d'habitation. Le coefficient correcteur est de 1,020297 pour Villeneuve d'Ascq.

2. Chapitre 73 – Autres recettes fiscales : 2,6 M€ (0,93%)

- **Fiscalité reversée par la MEL :**

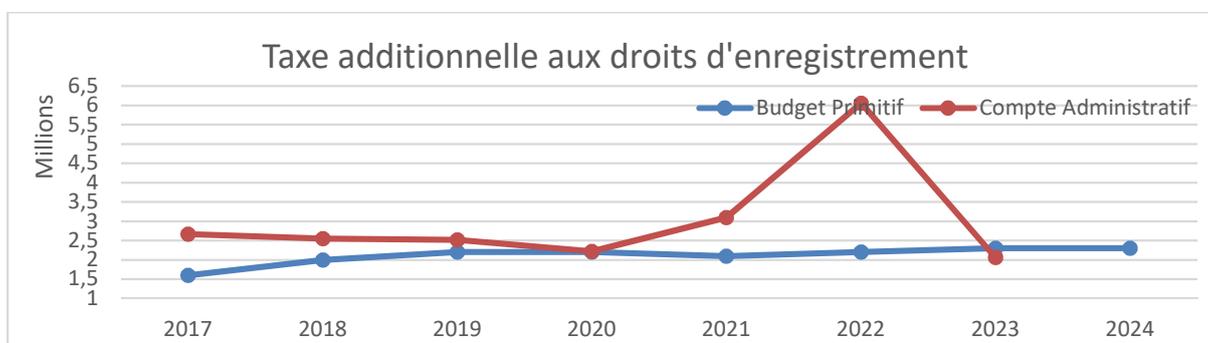
L'attribution de compensation (AC) est un mécanisme de neutralisation des transferts de produit fiscal entre les communes et la Métropole européenne de Lille (MEL). Elle est modifiée des charges et produits transférés au titre des mouvements de compétences réalisés depuis 2002 entre la MEL et les communes membres, en tenant compte du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC).

Son évolution reste stable. Par la délibération 23-C-0363 du 15 décembre 2023 la MEL a attribué une AC de 22 954 862€ au titre de 2024 soit le montant équivalent à 2023.

La dotation de solidarité communautaire (DSC) est également reprise pour son montant délibéré le 9 février 2024 (24-c-0014) pour 1 562 290€, montant identique à 2023.

Le montant de l'enveloppe globale pour le fonds de péréquation intercommunale (FPIC) reste identique. Il est donc inscrit 725 173€.

- Pour la **taxe additionnelle aux droits de mutation**, une somme importante et exceptionnelle a été perçue en 2022. Le graphique ci-dessous fait apparaître l'originalité de la perception de cette taxe en 2022. La prévision pour 2024 est ajustée à un montant de 2,3 M€ correspondant au réalisé 2023.



- Les autres recettes à caractère fiscal sont notamment :

- la **taxe sur la consommation finale d'électricité** (TCFE), qui est prévue à **1,3 M€**. Pour mémoire, cette taxe est assise sur la consommation d'électricité et non sur le prix facturé d'électricité. Elle a été réformée par la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021.

L'harmonisation opérée à l'échelle nationale, s'est traduite en 2023 par un rattrapage des produits issus de cette taxe. La proposition budgétaire 2024 est en corrélation avec le CA provisoire 2023.

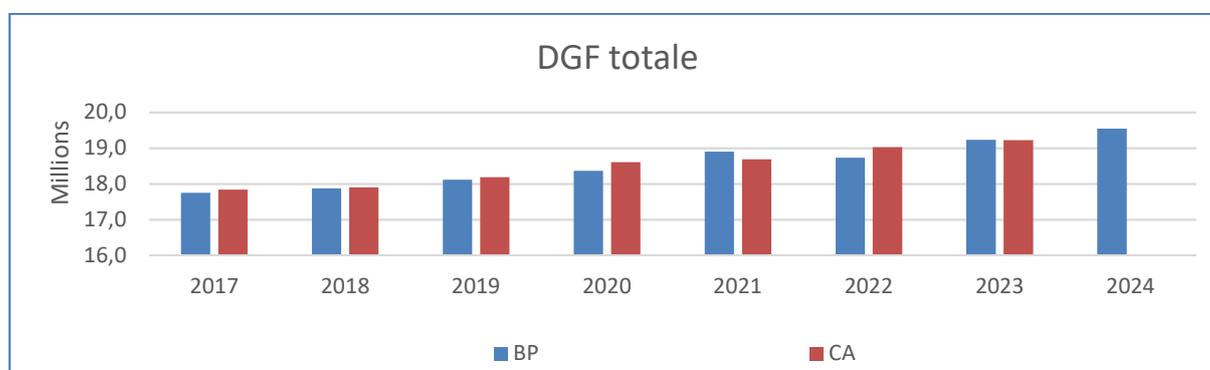
- la **taxe sur la publicité** est estimée en baisse en raison de la modification du zonage dans le règlement local de publicité intercommunal entré en vigueur en juin 2022. Elle est inscrite à hauteur de **600 000 €**.

3. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 26,3M€ (+1,82%)

Les composantes de la dotation globale de fonctionnement (DGF)¹

La loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 prévoit une augmentation, à titre exceptionnel, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 320 millions d'euros par rapport à 2023. Cette hausse de la DGF sera répartie entre la dotation de solidarité urbaine (DSU, 140 millions d'euros), la dotation de solidarité rurale (DSR, 150 millions d'euros) et la dotation d'intercommunalité (30 millions d'euros).

En 2023, la hausse de la DGF avait permis de garantir une DGF stable ou en augmentation pour l'ensemble des collectivités sauf celles qui perdaient de la population. La baisse de la population enregistrée à Villeneuve d'Ascq au 31/12/2022 avait conduit à une légère diminution du produit (80 000 €).



✓ Dotation forfaitaire

L'écrêtement annuel permettant de financer l'augmentation de la péréquation ne sera pas appliqué cette année et le montant de la dotation forfaitaire devrait varier sous le seul effet de l'évolution du nombre d'habitants.

Le montant de la dotation forfaitaire 2024 est estimé à **7 902 734€** (+0.7% par rapport au BP 2023).

✓ Dotation de solidarité urbaine (DSU)

¹ Estimations en attente des notifications prévues fin mars par la DGCL

La ville bénéficie du dynamisme de la DSU. Toutefois, la part de majoration revenant à la ville dépendra de son rang et de son indice synthétique qui sera impacté par la réforme des indicateurs de richesse. Une évolution similaire à celle de 2023 est envisagée.

Evolution de l'enveloppe en loi de finances :

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
+180 M€	+110 M€	+ 90 M€	+ 90 M€	+ 90 M €	+ 95 M €	+ 90 M€	+ 140 M€

Le montant de la DSU 2024 à percevoir est donc estimé à **11 004 889€** (+2,9 % par rapport au BP 2023).

✓ **Dotation nationale de péréquation (DNP)**

Elle a pour objectif d'atténuer les disparités de richesse fiscal entre les communes en fonction principalement de leur effort fiscal.

Pour l'année 2024, l'évaluation tient compte d'un versement à nouveau de la part majoration, lequel, ajouté à la part principale, amène à un total de **635 000€** (+2.42% par rapport au BP 2023).

Les autres éléments principaux du chapitre des dotations et subventions

• **Compensations fiscales**

La principale compensation concerne celle pour la réduction de 50 % des bases des locaux industriels décidée en 2021. Des compensations sont perçues en outre pour les exonérations des taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti.

Les bases prévisionnelles 2024 ont été notifiées, les évolutions attendues sont donc les suivantes :

En milliers d'euros	CA 2023	BP 2024	
Compensation taxes foncières	1 470	1 712	Dont 1 366 315 € pour les locaux industriels
Compensation Impôt Spectacles	821	821	Montant figé
	2 291	2 533	

• **Les autres recettes**

Elles sont principalement constituées des sommes obtenues en accompagnement des politiques menées par la ville dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, dont notamment les versements de la CAF et du département.

Elles se répartissent ainsi :

En milliers d'euros	BP 2023	BP 2024
Accueil petite enfance	2 411,8	2 430,7
ALSH	329,1	344,3
Centres d'accueil et de loisirs	484,3	371,3
ALSH sportifs	45,0	50,0
Accompagnement à la scolarité	42,0	50,0
Centre de vacances	70,0	50,0
Autres	402,4	421,8
	3 784,6	3 718,1

4. Les autres recettes de fonctionnement : 6,1 M€

Leur montant total représente 5,68% des recettes de fonctionnement inscrites au budget.

En milliers d'euros	BP 2021	BP 2022	BP2023	BP2024	Evolution
70 PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	5 227,9	5 178,4	5 378,3	5 395,7	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	339,2	326,3	537,6	358,1	
76 PRODUITS FINANCIERS	1,2	1,2	1,2	1,5	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	50,0	23,1	0,0	0,0	
013 ATTÉNUATIONS DE CHARGES	284,0	290,0	415,0	385,0	
	5 902,3	5 818,9	6 332,1	6 140,3	-3,03%

Elles se décomposent comme suit :

En ce qui concerne le chapitre 70 – produits des services et du domaine, les BP 2021 et 2022 tenaient compte des contraintes sanitaires et d'un moindre recours aux services de la ville par les habitants. Les prévisions 2024 sont basées sur une exécution de l'exercice 2023 dont les chiffres traduisent une meilleure fréquentation.

Un détail est donné ci-dessous sur les recettes pour les activités culturelles et sportives envisagées par les services :

Activités culturelles	BP 2021	réalisé 2021	BP 2022	réalisé 2022	BP 2023	réalisé 2023	BP 2024
Entrées archéoparc Asnapio	97 500	82 999	126 500	160 330	177 000	152 541	177 000
Entrées musées	27 500	16 454	41 000	46 612	78 000	68 964	78 000
Entrées Ferme D'en Haut	10 000	0	15 000	16 271	15 000	16 670	16 000
Entrées médiathèque	5 000	13 414	12 000	15 473	12 000	13 281	6 000

Activités sportives	BP 2021	Réalisé 2021	BP 2022	réalisé 2022	BP 2023	réalisé 2023	BP 2024
Entrées piscines du Triolo et Centre nautique Babylone	480 000	220 735	480 000	468 567	400 000	470 290	400 000
Participation des familles aux CLSH sportifs	55 000	33 328	55 000	37 564	35 000	43 196	35 000
Participations des familles au centre municipal d'initiation sportif	6 500	8 038	6 500	7 232	6 500	5 178	6 500

La médiathèque ne renouvellera pas son opération « Braderie des Livres ». Par conséquent les recettes présentées sont en diminution.

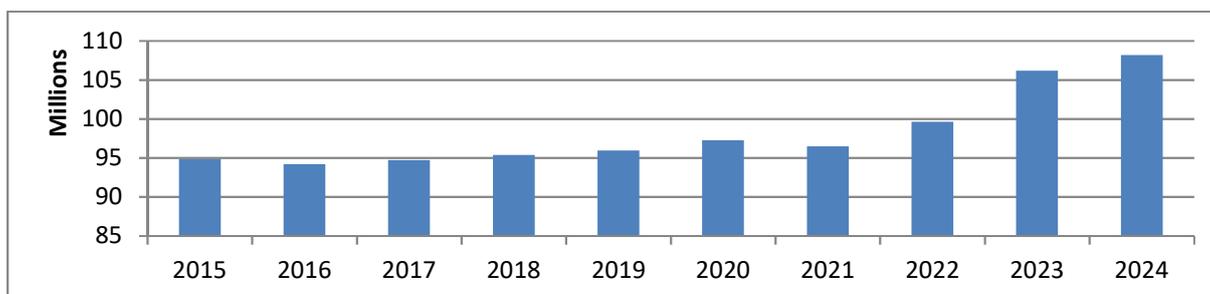
Les recettes des piscines tiennent compte de la fermeture d'une piscine sur deux pendant les congés scolaires.

Le chapitre 75 – autres produits de gestion courante, Sont inscrits dans ce chapitre les remboursements des assurances suite aux sinistres. Aucun sinistre important n'a été signalé en 2024.

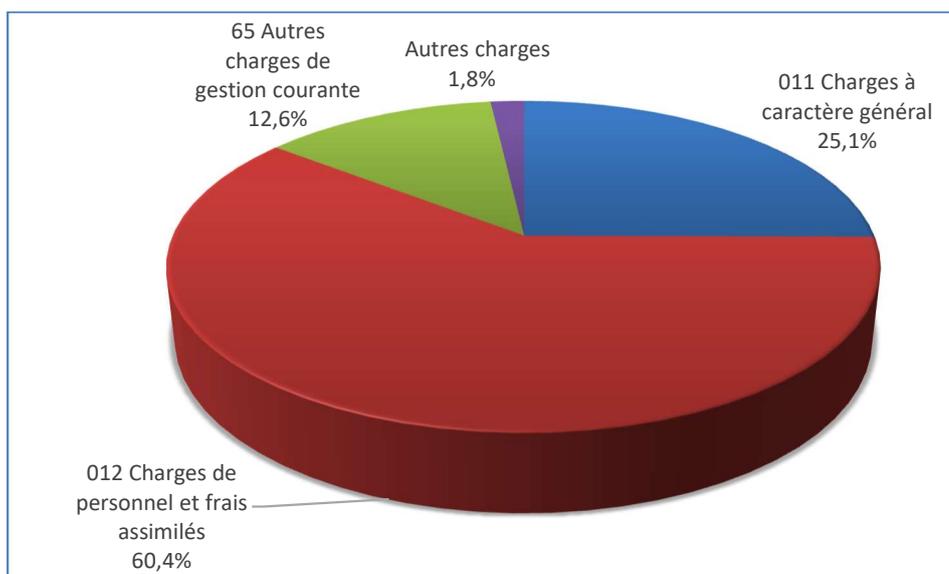
Dans les atténuations de charges, chapitre 013, sont compris les remboursements des contrats uniques d'insertion, les remboursements sur charges de personnel.

5. Total des recettes réelles de fonctionnement

Ce total s'élève à 108 190 446 €, en augmentation de 1,91 % par rapport au BP 2023.

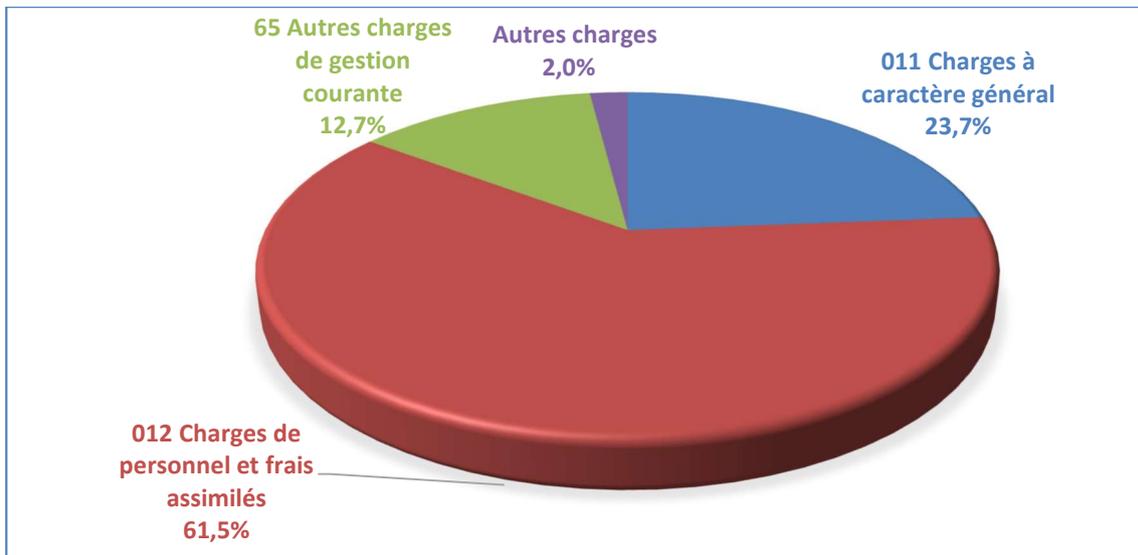


C. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement aux BP 2023 et 2024



En 2023

En 2024



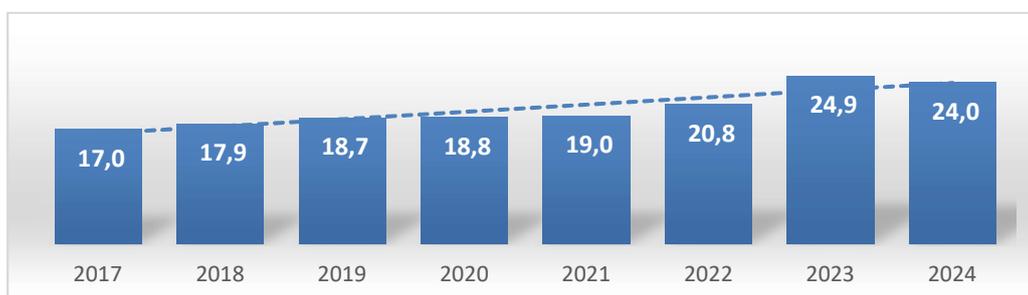
D. Les dépenses de fonctionnement par chapitre

Les dépenses de fonctionnement, depuis l'année dernière et principalement pour les raisons indiquées en introduction, sont toujours à un niveau élevé. Le rapport sur les orientations budgétaires a montré les évolutions spectaculaires des prévisions de dépenses de fluides et d'éclairage public sur 3 années. Bien que le coût des fluides a été contenu, les coûts annexes (transports, matières premières notamment) sont en augmentation.

Autre facteur d'augmentation des dépenses, les mesures d'ajustement et de revalorisation des salaires, pour faire notamment face à l'inflation ;

1 – Les charges à caractère général : 24,02 M€ (- 3.61%)

Les dépenses réelles de fonctionnement observeront une baisse. En effet le budget 2023 avait été construit dans un contexte de très forte hausse des prix de l'énergie et de la faible visibilité sur leur évolution ce qui avait conduit à une prévision budgétaire élevée.



Les évolutions les plus importantes, par service, sont les suivantes :

libellé service gestionnaire	BP 2023	Réalisé provisoire 2023	BP 2024	% évolution
JURIDIQUE ASSURANCES	258 028	239 021	339 227	31,47%
FLUIDES DPB	6 951 250	6 650 886	5 898 500	-15,14%
FERME DU HERON - EDUCATION ENVIRONNEMENT	106 200	43 427	175 400	65,16%
PROMOTION SANTE	15 000	5 129	17 012	13,41%
LOCATIONS IMMOBILIERES	115 200	124 941	131 000	13,72%
C L S H -CENTRES LOISIR SANS HEBERGEMENT	387 000	368 278	414 500	7,11%
EQUIPE PONT DE BOIS MQ J. BREL	28 590	39 458	38 590	34,98%
PETITE ENFANCE	349 792	333 547	374 786	7,15%
SERVICE MUNICIPAL DES AINES	364 800	370 007	390 920	7,16%

- Le marché de performance énergétique a permis de maîtriser les consommations.

Pour permettre une meilleure programmation budgétaire, la ville a conclu un avenant au marché d'exploitation de performance énergétique pour passer en prix fixe.

- La conjoncture des marchés d'assurances est actuellement très dégradée. De ce fait la politique assurantielle s'est fortement durcie en direction des collectivités locales, tant en terme de tarification que de niveau de garanties. Les frais d'assurance évoluent comme suit :

Domage aux biens : augmentation de l'indice FFB (dommage aux biens, + 2,47%) et des tarifs appliqués à l'ensemble des communes en groupement avec la MEL (notamment avec des intempéries en hausse) ;

Flotte automobile : augmentation de l'indice SRA (+7,99%) et application d'un tarif en hausse lié aux prix du marché et à un taux de sinistralité relativement important.

- Le contexte inflationniste impacte également un certain nombre de marchés nécessaires à l'approvisionnement en fournitures de base (papier et consommables, produits ménagers, matériel technique, prestations de service, etc.). De même les marchés de transport connaissent une augmentation significative (budget CLSH).
- Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle réglementation, le service petite enfance, lance une série d'audits dans diverses structures. Il reprend également des actions liées à la parentalité.

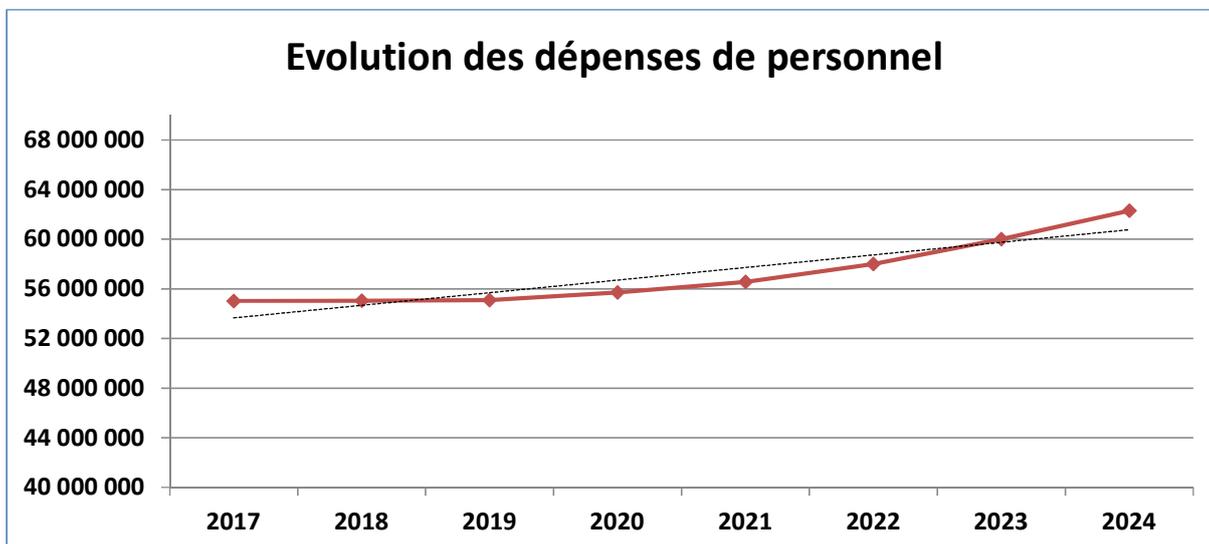
2. Les charges de personnel : 62.3 M€ (+ 3,83 %)

Les mesures qui auront une incidence sur le budget 2024 résultent d'un effet cumulatif de diverses mesures nationales et locales :

- Effet en année pleine du reclassement des grilles des agents de catégorie C et B en début de carrière et revalorisation du point d'indice de + 1,5 % au 1er juillet 2023
- Attribution de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents de la fonction publique au 1er janvier 2024
- Hausse d'un point à la contribution patronale à la CNRACL à compter du 1er janvier
- Augmentation attendue des heures supplémentaires (élections européennes, ASVP, Jeux Olympiques)
- Nouvelle revalorisation du régime indemnitaire.

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	écart 2023/2024	%
55 036 000	55 085 000	55 725 000	56 560 875	58 000 000	60 000 000	62 300 000	2 300 000	3,83%

Le tableau ci-dessous indique le montant du chapitre 012 depuis l'année 2017 :



3. Les autres charges de gestion courante : 12,89 M€ (+ 3,1 %)

Comme indiqué en introduction, les dépenses des autres charges de gestion courante intègrent, à partir de cette année, une bonne partie des anciennes charges exceptionnelles compte tenu de l'application de l'instruction budgétaire et comptable M57. Ceci explique le taux d'augmentation mentionné ci-dessus.

Les inscriptions par nature de dépenses :

Autres charges de gestion courante (en milliers d'euros)	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	Evolution
Indemnités et frais des maires, adjoints et conseillers	568	568	568	570	0,4%
Contribution aux organismes de regroupement	55	50	54	62	15,5%
Subvention au CCAS	3 173	3 195	3 629	3 814	5,1%
Subvention de fonctionnement aux organismes publics	98	98	112	123	9,8%
Subvention de fonctionnement aux associations	7 057	7 337	7 208	7 290	1,1%
Autres contributions	848	842	850	925	8,8%
Autres (bourses, prix, droits d'utilisation ...)			90	114	26,7%
	11 799	12 091	12 510	12 898	3,5%

a) Les subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes

Le secteur associatif contribue à l'action municipale et participe de manière importante à la qualité de vie de la population villeneuvoise. La Ville réaffirme son soutien au secteur associatif à l'occasion de ce budget et son choix de maintenir les principales enveloppes de subventions destinées à accompagner les politiques municipales, telles que reprises dans le tableau ci-dessous :

En Milliers d'euros	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	Evolution 2024/2023
Culture et médiathèque	1 741,2	1 763,2	1 653,5	1 616,8	-2,22%
Sports	1 185,8	1 185,8	1 150,8	1 200,8	4,34%
Centres sociaux	1 030,5	1 066,6	1 021,6	1 072,1	4,94%
Enseignement	897,5	892,5	921,4	986,1	7,02%
Développement éco.	810,2	825,2	801,8	785,4	-2,04%
Petite enfance	296,1	277,4	277,4	306,8	10,59%
Jeunesse	266,8	266,8	266,8	266,8	0,00%
Logement	185,1	185,1	98,1	103,0	4,99%
Autres politiques publiques	353,3	277,7	448,3	472,6	5,42%

Les subventions de soutien aux associations sont stables. Quelques évolutions sont à signaler :

- Les subventions « culture et médiathèque » diminuent pour les raisons suivantes : réduction de la subvention à l'Ecole de musique ; dissolution du Réseau des Bibliothèques Associatives de Villeneuve d'Ascq Réunies.
- Les subventions dans le domaine de l'enseignement augmentent en raison des subventions versées aux écoles privées (hausse de la fréquentation).
- De même dans le domaine de l'urgence écologique le partenariat avec APC est renforcé.
- Les subventions dans le domaine du développement économique diminuent pour être ajustées sur le niveau des réalisations 2022 pour la vie étudiante et pour l'emploi/ESS.
- Les subventions sportives sont en légères augmentations en raison d'une enveloppe supplémentaire à l'ESBVA en raison de sa sélection en coupe d'Europe.

b) La subvention au CCAS

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
CCAS	3 172 978 €	3 195 115 €	3 628 554 €	3 813 569 €

La subvention au CCAS présentée ci-dessus est hors programme de réussite éducative, pour lequel, si nécessaire, l'ajustement sera réalisé au moment du budget supplémentaire. La subvention au CCAS est supérieure de 185 000€ à celle du BP 2023, soit plus 5.1%.

Cette augmentation s'explique par

- Les dépenses de personnel (rifseep en année pleine, augmentation du point d'indice, CTI pour plusieurs agents)
- Une revalorisation des aides facultatives et alimentaires
- La gestion des logements situés chaussée de l'hôtel de Ville suite à la dissolution de l'association Louis Michel.

4. Les autres dépenses de fonctionnement : 1,78 M€ (+ 5.9%)

a) Les frais financiers

BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
958 000 €	888 000 €	768 000 €	725 000 €	640 000 €	910 000 €	990 000 €

Après plusieurs années de taux d'intérêt à des niveaux très bas, la Banque Centrale Européenne a commencé à augmenter ses taux directeurs depuis l'année dernière, dans le cadre de la lutte contre l'inflation. Les taux directeurs de la BCE étaient à 0 % ou proches de cela entre 2016 et début 2022. Depuis, ils sont remontés rapidement, pour stagner à 4% en ce début d'année. Les conditions de financement des banques ont suivi cette tendance.

b) Les reversements de recettes

Ils concernent l'application du protocole entre la MEL et la ville, signé en 2013, sur le stade Pierre Mauroy. Ce protocole prévoit le reversement d'une partie de la taxe foncière, pour un montant estimé à **600 000 €** au titre de 2023, et le reversement d'une partie de la taxe sur les spectacles, pour un montant estimé de **200 000 €**.

c) Les charges exceptionnelles

BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
141 451 €	134 028 €	131 678 €	128 320 €	179 580 €	45 000 €	45 000 €

Comme évoqué à d'autres reprises, le passage à l'instruction M57 implique le transfert d'une grande partie des charges exceptionnelles vers le chapitre 65 – autres charges de gestion courante, ce qui explique la différence de montant entre 2022 et 2023.

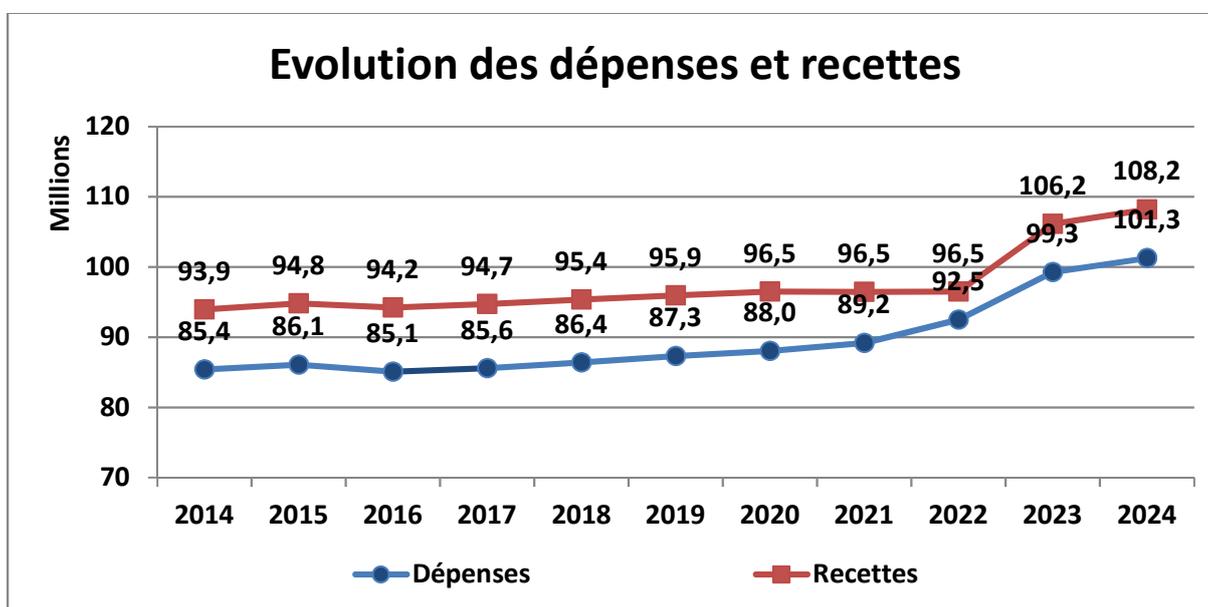
Les 45 000 € ci-dessus représentent l'estimation des crédits nécessaires pour les annulations de titres sur exercices antérieurs.

d) Dotation aux provisions

Conformément à la réglementation en vigueur, une provision doit être constituée dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative. La provision doit être constituée, entre autres, lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis.

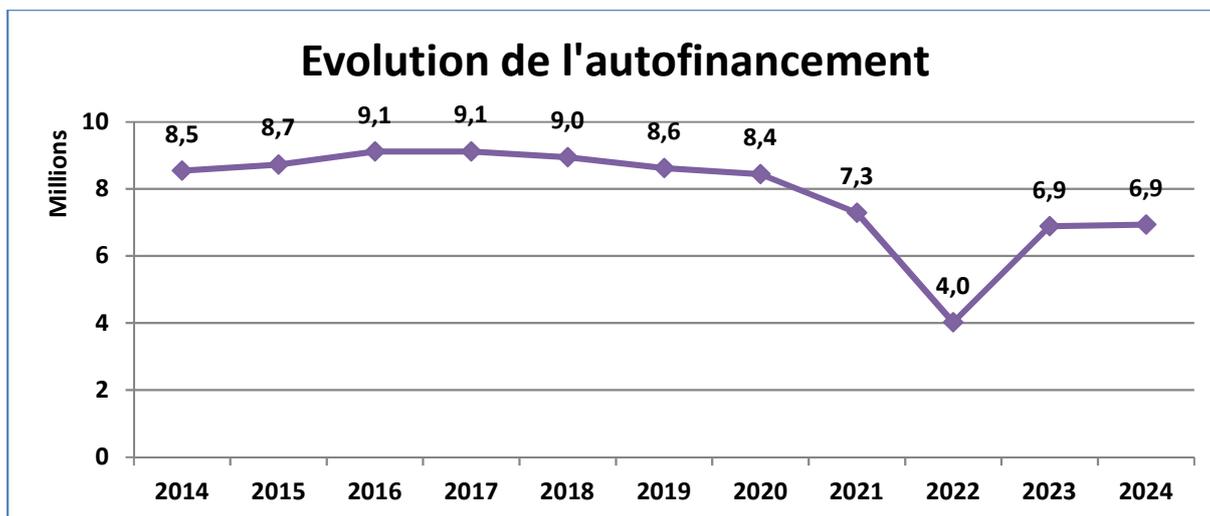
Au regard d'éventuels contentieux les crédits s'élèvent à 200 000 €.

E. Synthèse de la section de fonctionnement



F. L'autofinancement

L'autofinancement, entendu comme la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, est prévu dans ce budget à 6 934 601€, soit 6,4% des recettes réelles de fonctionnement.



II. La section d'investissement

A. Les recettes propres

4. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)

Pour mémoire, le traitement automatisé du FCTVA, mis en place par la loi de finances pour 2021, a entraîné l'exclusion de plusieurs articles comptables du calcul du FCTVA, ce qui avait eu pour conséquence une perte de recette dès 2022 de 643 000 €. Trois comptes ne sont plus éligibles : le compte 2051 – logiciels et licences informatiques, les comptes 2128 et 2312 – agencement et aménagement de voirie.

Pour 2024, l'estimation du FCTVA, calculée sur la base des dépenses d'équipement éligibles mandatées en 2023, est de **2 143 000 €**.

2. Subventions

Les subventions notifiées et non inscrites en 2024 sont ouvertes au budget pour un montant total de **1 905 414€**

Structure Petite Enfance	CAF	3 768 €
Tiers Lieu	Etat DPV	332 000 €
Liaison douce indy Mihaud	Etat DPV	100 000 €
GS Châteaubriand- reseau de chaleur	TE BC	34 927 €
Modernisation GTB	TE BC	185 915 €
Renovation EP rue de Lannoy	MEL- TE BC	15 119 €
Renovation EP quartier Brigode	MEL - TE BC	182 557 €
Vidéoprotection	État - Violences urbaines	14 024 €
Rose des Vents	MEL / État / Région	1 037 104 €
	TOTAL	1 905 414 €

B. Les remboursements d'emprunts et la participation AFL.

Le remboursement en capital de la dette en 2024 est de **5 960 000€** et la participation à l'AFL s'élève à **123 000€**.

C. Les opérations financières équilibrées en recettes et dépenses

Comme chaque année, le budget prévoit les opérations suivantes, sans impact sur l'équilibre puisqu'inscrites en dépense et en recette :

- Une avance de trésorerie à la mission locale : 200 000 €
- Les ouvertures liées aux dépôts et cautionnements à verser ou à percevoir : 5 000 €

D. Les financements disponibles pour les opérations d'équipement

	Autofinancement	6 934 601 €
+	Recettes propres	4 048 414 €
-	Remboursements d'emprunts	6 083 000 €
=		4 900 015 €

E. Les dépenses d'équipement

Prenant en compte :

- les besoins d'investissement de la ville pour assurer son développement et sa place dans la métropole lilloise,
- le recours à l'emprunt,

le budget 2024 est bâti, comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, sur la poursuite d'un effort d'investissement soutenu engagé par la commune.

Après les derniers arbitrages, les dépenses d'équipement proposées s'élèvent ainsi à un montant de 27.6 M€.

	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Dépenses d'équipement	24,9M€	25M€	27,6M€

L'ensemble de ces dépenses est détaillé en annexe du présent document.

(en milliers d'euros)	2022	2023	2024
Délibérations opérations/programmes	14 902	12 612	14 537
Autres opérations d'investissement	3 563	4 837	5 097
Besoins patrimoniaux	3 892	4 071	5 188
Travaux d'aménagement	555	727	619
Total travaux	22 912	22 247	25 441
Enveloppes (matériels et autres)	2 034	2 741	2 167
Total global	24 946	24 988	27 608

Afin de permettre un meilleur suivi de certains projets, la section d'investissement est proposée au vote par opérations/programmes pour un montant de **14 537 000€**.

Opérations/Programmes	Budget 2024
201601 - PROJET CENTRE VILLE	542 000
201603 - GROUPE SCOLAIRE JAURES	50 000
201607- QUARTIER ANNAPES	150 000
201610 - VIDÉO PROTECTION	630 000
201612 - ÉGLISE DE FLERS BOURG	1 000 000
201901 - ROSE DES VENTS	6 551 000
201903 - FERME SAINT SAUVEUR	15 000
202001 - MOTTE FÉODALE	50 000
202102 - FOS TENNIS	1 550 000
202201 - TRANSITION ENERGETIQUE	1 304 000
202202 - MUSEE DES MOULINS	245 000
202301- QUARTIER RESIDENCE	180 000
202302 - QUARTIER DU TRIOLO	130 000
2024XX - GS CHOPIN	5 000
2024XX- CAL MERMOZ	100 000
2024XX - MAISON DE SANTE M.BRES	270 000
Delib prog- ECLAIRAGE PUBLIC	1 180 000
Delib prog- POLE MULTIMODAL DE MONS	50 000
Delib prog-TERRAIN SYNTHETIQUE	25 000
Delib prog- AD AP	510 000
TOTAL	14 537 000

Par ailleurs il convient de préciser que les crédits de rénovation de l'éclairage public intègrent une enveloppe spécifique pour le remplacement des points lumineux énergivores.

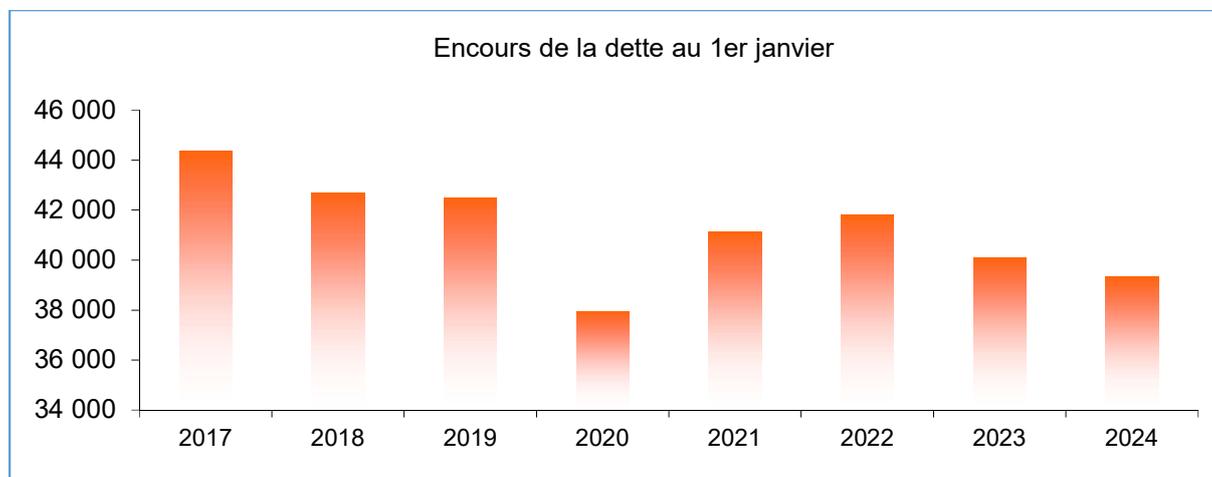
F. Les recettes d'emprunts et le financement de l'investissement

Le financement par emprunt nécessaire à l'équilibre du budget est de :

Dépenses d'équipement inscrites :	27 608 000 €
- Financements disponibles :	<u>4 900 015 €</u>
=	22 707 985 €

G. La dette

L'encours de dette, au 1er janvier 2024, s'élève à 38 347 951€. Il passe à 41 112 775 € dans le courant mars, suite à l'encaissement de l'emprunt de 4 M€ souscrit en décembre de l'année dernière. Le remboursement en capital sur cette base est de 5 960 000 €, dont 200 000 € pour ce nouvel emprunt.



ANNEXES

DETAIL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2024

1- Récapitulatif des dépenses d'équipement (hors travaux)

	BP 2024
subventions d'investissement	143 800
achat de terrains et bâtiments	573 600
insertions	20 000
sous total	737 400
informatique	739 000
outillage	738 615
meublier scolaire	20 000
meublier bureau	50 000
électroménager professionnel	200 000
véhicules	425 000
vélos	54 000
sous total	2 226 615
culture	27 000
sports	107 000
police municipale	1 800
FIPH	44 000
hygiène sécurité	8 585
achats spécifiques	188 385
culture /protocole	82 000
espaces verts	60 000
développement durable	50 000
achats exceptionnels (PL)	80 000
achat exceptionnels	272 000
Total général	3 424 400

2- Récapitulatif des travaux par domaine

Domaines	Travaux retenus	Pourcentage
13 Culture et animation de la Ville	8 497 400,00	35,14%
15 Enseignement	2 904 000,00	12,01%
3 Développement durable	2 618 000,00	10,83%
11 Sports loisirs	2 581 500,00	10,67%
2 entretien des espaces publics	2 548 000,00	10,54%
17 Fonctionnement de l'administration municipale	1 502 000,00	6,21%
8 Citoyenneté	1 165 000,00	4,82%
1 Développement, aménagement, renouvellement urbain	1 022 000,00	4,23%
7 Prévention et sécurité	635 000,00	2,63%
10 Enfance jeunesse	316 000,00	1,31%
6 Social	275 000,00	1,14%
14 Petite enfance	114 000,00	0,47%
5 Développement économique	5 700,00	0,02%
Total général	24 183 600,00	100,00%

3- Détail des travaux par domaine

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
1 – Développement, aménagement, renouvellement urbain			
DPB			
78 Rue Carpeaux 1 F5 GS René Clair	Rénovation des sols du logement. + autres travaux	15 000	
Tous bâtiments Domaine 1	Provision pour grosses réparations	5 000	
VEEP			
Résidence - secteur des Musiciens	Accompagnement travaux MEL (éclairage public et espaces verts)	80 000	250 000
	travaux de réseaux d'éclairage public / telecom - Transfert maîtrise d'ouvrage à la MEL - 150 000 € TTC au total	80 000	70 000
	Travaux effacement des réseaux télécom	20 000	
Triolo - secteur Trudaine-Talleyrand - ch du Triolo	Maitrise d'œuvre projet d'accompagnement MEL	100 000	50 000
	Provision travaux ponctuels (en attendant projet MEL et en accompagnement chantier bailleur)	30 000	
	Accompagnement travaux MEL et Bailleur LMH (secteur Trudaine - Talleyrand - chemin du Triolo)		1 020 000
ANNAPPES - Place de la République	accompagnement travaux MEL	150 000	100 000
CENTRE VILLE - Grand Angle	Accompagnement travaux Boulevard Van Gogh et rue des techniques (2ème phase)	150 000	1 580 000
	Travaux préparatoires au Forum Vert	20 000	
	Travaux requalification Forum Vert	100 000	2 500 000
	Provision études Grand Angle dont Etudes de maîtrise d'œuvre Forum Vert, Chemin des Visiteurs	200 000	
	Provision communication projet Grand Angle	10 000	
	OPCU (coordination projet urbain - part Ville)	62 000	
	Sous total domaine 1	1 022 000	5 570 000

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
2- Entretien des espaces publics			
DPB			
Logement Concierge Serres Marchenelles	Rénovation toiture et chéneaux.	50 000	
VEEP			
RENOVATION DES AIRES DE JEUX ET PARCS	Aire de jeux (operations ponctuelles)	55 000	
RENOVATION DES CHEMINEMENTS / VOIRIES	Provision rénovation espaces publics / cheminements piétonniers	70 000	
SERRES MUNICIPALES	rénovation de cheminements dans les "serres chaudes"	15 000	
	création de la "maison du Saule" aux serres	30 000	
ECLAIRAGE PUBLIC	Remplacement motifs d'illumination	30 000	
	Marché de reconstruction (G4) - 600 000 €TTC- + provision pour révisions de prix	730 000	
	travaux complémentaires de remplacement de luminaires énergivores - dont avenant au poste G4 du marché	380 000	220 000
	Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour relance marché performance énergétique sur l'éclairage public	70 000	60 000
TRAVAUX D'ESPACES VERTS ET D'ACCOMPAGNEMENT MEL ESPACES VERTS / ÉCLAIRAGE	Provision accompagnement des travaux (éclairage public)	300 000	
	Provision accompagnement des travaux (espaces verts - mobilier urbain) :	150 000	
	Réaménagement du Pole d'Echange Multimodal de " Mons " : Travaux d'accompagnement Espaces verts, éclairage public et mobilier urbain (transfert de Maitrise d'ouvrage MEL : appel de fond de la MEL)	50 000	350 000
	Participation par appel de fond - travaux effacement réseaux aérien rue de Lannoy (50% restant)	150 000	
	Provision pour évenutels études et travaux effacements des réseaux aériens en accompagnement travaux MEL dans le cadre d'un transfert de maitrise d'ouvrage à la MEL	30 000	
	Participation Avenant MEL sur travaux effacement réseaux aérien rue La Fontaine (travaux de 2019)	17 000	
	Provision dévoiement de réseaux sur façade ou déplacement équipements (éclairage ou vidéo protection)	30 000	
Provision études préalables	diagnostic réseaux, passage caméras et géomètre	40 000	
Mobilier Urbain	Remplacement barrières, portiques, jardinières et murets	35 000	
	Fourniture et pose poubelles / cendriers / sanisettes chiens (dont tri selectif JO 2024)	40 000	
	Bornes Chemin des vieux arbres et Chaussée des visiteurs (Lapi)	151 000	
Ferme CHUFFART	Travaux ponctuels de sécurisation de la cour de chuffart	30 000	
	Provision travaux d'ADAP (hors opérations)	75 000	
Espaces publics	Provision travaux de clôtures	20 000	
	Sous total domaine 2	2 548 000	630 000

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
3- Développement durable			
DPB			
Tous Bâtiments Tous Domaines	Programme Solaire	50 000	45 000
	Programme Transition Énergétique:		
	Chauffage:Programme P6.Modernisation des équipements.	644 000	
	Tranche optionnelle:Panneaux solaires.	660 000	
VEEP			
Plantations et engazonnements tous quartiers	Provision pour plantations dans les espaces publics	100 000	
	Installation de sondes hydrométriques	4 000	
	développement d'une stratégie de plantations et de communication	10 000	
Divers cours d'écoles	végétalisation, déminéralisation de cours d'école	850 000	
Espaces de biodiversité	installation de corridors écologiques	80 000	
	création de réservoirs de biodiversité	10 000	
	Création d'un espace biodiversité sur réserve foncière Jospéline Baker	65 000	
Requalification et mutation de placettes quartier Résidence	Etudes	15 000	
mobilités	installation de supports et abris vélos	30 000	
Jardins familiaux	provision travaux ADAP	100 000	
	Sous total domaine 3	2 618 000	45 000
DOMAINES/Équipements			
Désignation			
Travaux retenus			
Tranches 2025//2029			
5- Développement économique – soutien économie solidaire			
VEEP			
signalétiques	panneaux affichage libre + lattes signalétiques	5 700	
	Sous total domaine 5	5 700	0
DOMAINES/Équipements			
Désignation			
Travaux retenus			
Tranches 2025//2029			
6 – Social			
DPB			
Local du Pont de Bois	Maison de la Santé M.BRES (Etudes.Travaux).	200 000	680 000
	Maison de la Santé M.BRES (Etudes.Travaux)	70 000	280 000
Tous bâtiments Domaine 6	Provision pour grosses réparations	5 000	
	Sous total domaine 6	275 000	960 000

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
7 – Prévention et sécurité			
DPB			
Centre de Secours de Fliers Bourg (compris ex logement 25 rue Devred):	Ex logement 25 rue Devred:Remplacement chaudière.	5 000	
VEEP			
Vidéoprotection	Etudes et suivi des travaux	30 000	
	Vidéoprotection 4ème phase : Déploiement des caméras de la "phase 4 priorité 2" (hors périmètre déclarés à ce jour) + phase 5	500 000	200 000
	Vidéoprotection :installation caméras Chemin Ray Charles (JO2024)	60 000	
	Vidéoprotection :installation caméras abords Rose des Vents	10 000	
	Vidéoprotection : Provision pour sites vandalisées à reconstruire ou accompagnement travaux MEL	30 000	
	Sous total domaine 7	635 000	200 000
DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
8- Citoyenneté			
DPB			
Maison de Quartier Denis-Blanchatte (ex M Q Claeys):	Travaux de reprises des maçonneries du mur d'enceinte.	25 000	
Mairie de Quartier du Breucq (Centre Administratif Jean Jaurès):	Rénovation de la couverture (+isolation des combles).	100 000	400 000
	Remplacement des portes du SAS d'entrée.	20 000	
Ex Logements GS Claude Bernard:	Transformation des 2 logements en "Tiers Lieux" (Etudes.Travaux)	650 000	
VEEP			
Cimetières	ADAP : Cimetière d'Ascq (provision rénovation et mise en accessibilité des allées) - suite et fin	170 000	
	ADAP : Cimetière du Breucq (provision rénovation et mise en accessibilité des allées) - 1ère phase	100 000	200 000
	ADAP pour travaux diffus	100 000	
	Sous total domaine 8	1 165 000	880 000
DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
9 – Personnes âgées – retraitées			
	Sous total domaine 9	0	
DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
10 - Enfance - Jeunesse			
DPB			
CAL Boris Vian	Rénovation Couverture existante (pose d'une membrane).	65 000	
	Création d'une GTC Elec (site test).	10 000	
CAL Jean Mermoz:	Projet de restructuration du CAL (Études.Travaux).	100 000	1 600 000
Gîtes et Chalet Habère Poche:	Provision pour petits travaux de rénovation	3 000	

	Rénovation de l'escalier bois extérieur.	10 000	
	Remplacement de 2 SSI (Gîtes et Chalet).	25 000	
	Travaux de levées de réserves CCS	20 000	
Rémuzat-Cornillac:	Provision pour petits travaux de rénovation	3 000	
	Remplacement SSI.	10 000	
	Travaux de levées de réserves CCS	10 000	
Tous CAL (s)	Pose de sondes qualité d'air intérieur	40 000	
Tous bâtiments Domaine 10	Provision pour grosses réparations	10 000	
VEEP			
CAL Augustin Thierry	création d'un cheminement extérieur	10 000	
	Sous total domaine 10	316 000	1 600 000
DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
11 – Sports Loisirs			
DPB			
Logement gardien Palacium:	Rénovation des menuiseries.	25 000	
Vestiaires Jean Jacques "FCAVA":	Alarme anti-intrusion: Pose d'un coffret d'alimentation de secours (+ onduleur).	1 000	
Salle du Blason:	Alarme anti-intrusion: Migration de la centrale en IP/4G (+détecteurs)	4 000	
Salle PALACIUM:	TRAVAUX dans le cadre des JO 2024:		
	-Rénovation des éclairages (salle Muscu. Vestiaires...)	30 000	
	AUTRES TRAVAUX:		
	-Création d'un local conteneurs	35 000	
	-Transformation ancien local poubelles en "Local TV".	10 000	
	-Bloc sanitaires:remplacement de 3 plans en mélaminés.	8 000	
	-Remplacement porte de secours (entrée joueuses).	10 000	
	-Installation de prises extérieures pour manifestations.	7 000	
	-Travaux de levées de réserves CCS.	25 000	
-Rénovation du bouclage ECS.	35 000		
Salle Marcel Cerdan:	TRAVAUX dans le cadre des JO 2024:		
	-Peintures :vestiaires, douches,...(budget fonctionnement) -Autres Travaux: mobiliers vestiaires, remplacement diverses menuiseries, tx divers vestiaires	75 000	
	B-AUTRES TRAVAUX:		
	-Travaux de sécurisation de l'accès aux toitures	14 000	
	-Raccordement des douches vestiaires PRO sur le réseau ECS solaire	20 000	
Salle de la Contrescarpe:	Travaux de sécurisation de l'accès aux toitures	25 000	
Salle Molière:	Alarme anti-intrusion: Migration de la centrale en IP/4G (+ détecteurs)	4 000	
Salle Arthur Rimbaud. Moulin d'Ascq	Chauffage: Mise en place d'une GTC	9 000	
Salle Jean Philippe Rameau:	Alarme anti-intrusion: Migration de la centrale en IP/4G	6 000	
Salle Voltaire:	Chauffage: Mise en place d'une GTC	9 000	
Centre d'Activités de Nature et Nautique Jacques Yves Cousteau:	Alarme anti-intrusion: Migration de la Centrale en IP/4G	2 500	

	Crédit d' études pour mise en conformité de la station d'épuration.	8 000	
FOS Tennis:	Travaux Patrimoniaux du Clos/Couvert des courts de Tennis (Etudes.Travaux)	1 550 000	920 000
Salle des ESUM 2:	Chaufferie:Renovation panoplie chauffage Migration GTC.	70 000	
Centre Nautique Babylone :	Crédit d'étude Technique structure (pb charpente)	20 000	
	Remplacement portes intérieures des vestiaires.	20 000	
	Remplacement porte local technique.	18 000	
	Remplacement des supports de gaine ventilation	16 000	
	Refonte de la partie compression d'air	15 000	
	Modification de l'automate du mur a vague	5 000	
	Provision grosses réparations.	35 000	
Piscine TRIOLO :	Rénovation des portes inérieures des vestiaires.	15 000	
	Chaufferie:Mise en place cascade chaudière	5 000	
	Provision grosses réparations	35 000	
Toutes Salles de Sports	Raccordement GTC sur Alarmes (Tous sites)	60 000	
Tous bâtiments Domaine 11	Provision grosses réparations	30 000	
VEEP			
Centre Nautique Babylone	installation de dispositifs pour empêcher intrusion irrégulière des gens du voyage	140 000	
Stade Thery Entrainement (terrain B)	Etudes pour mutation en terrain synthétique	15 000	
Terrains synthétiques	Etudes pour rénovation	10 000	
Terrains de sports de grands jeux (engazonnés)	remplacement des programmeurs d'arrosage automatique	5 000	
Espace Fitness des Fiacres	Rénovation complète de l'espace Fitness des Fiacres	75 000	
Stade Lemaire	installation d'assises sur une partie des gradins engazonnés	50 000	
tous terrains de sports et espaces sportifs de proximité	provision pour travaux de clôtures	10 000	
	provision pour travaux de rénovation ponctuels	10 000	
	Travaux d'ADAP	10 000	
	Sous total domaine 11	2 581 500	920 000
DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
13 – Culture et animation de la ville			
DPB			
Espace Rose des Vents:	Projet de restructuration de la Rose des Vents	6 551 000	3 570 000
Médiathèque Till l'Espiegle:	Projet de réaménagement de l'ex logt.pour le personnel.	102 000	
	Aménagement d'un local vélos.	30 000	
Ferme Saint sauveur "Ateliers 2 - Cric Crac Compagnie":	Crédit d'étude technique pour Projet de Reconstruction du porche de la ferme.	15 000	
Parc Archéologique ASNAPIO :	Crédit d'étude technique pour Projet de Construction local pertsonnel et stockage.	5 000	
	Crédit d'étude technique pour Projet de Reconstruction de la Maison Néolithique.	60 000	300 000
	Provision pour réparations et entretiens des divers équipements.	25 000	
Villa Gallo-Romaine:	Séparation des réseaux de chauffage.	12 000	
	Remplacement de la régulation de chauffage	7 400	

MOTTE FEODALE:	Projet de Construction d'une Motte Féodale (Etudes.Travaux)	50 000	1 500 000
Eglise St Pierre à Ascq:	Rénovation des parements intérieurs de l'accès au clocher.	40 000	
Eglise St Pierre à Flers Bourg:	Travaux de Restauration des Façades.	1 000 000	
Eglise du Sacré Cœur:	Rénovation partielle des chéneaux et parties de toiture;	6 000	
Musée du Château:	Remplacement déshumidificateurs mobiles par un système fixe	5 000	
Mémorial d'Ascq 1944:	Rénovation de l'éclairage des salles du musée (commémoration 80 ème anniversaire)	37 000	
Musée des Moulins:	Remplacement menuiseries (ext.et int.)+Sanitaires+Banque d'Accueil.	170 000	
	Remplacement du réseau de chauffage (+ régulation)	25 000	
	Provision pour travaux divers.	50 000	
Pavillon de Chasse:	Alarme anti-intrusion: Migration de la centrale en IP/4G	2 500	
	Travaux de confortation	80 000	
Ferme d'en Haut - Fabrique Culturelle	Provision pour Travaux Divers.	30 000	
Salle Alfred Desquenes:	Séparation des réseaux (GS/SdF) (+création chaufferie SdF)	70 000	
Salle Marianne:	Remplacement alarme anti-intrusion	1 000	
	Remplacement du ballon ECS	20 000	
Tous bâtiments Domaine 13	Provision pour grosses réparations	23 500	
	Provisions AD AP	170 000	
VEEP			
Provisions Signalétique culturelle	Pupitres	10 000	
	Sous total domaine 13	8 597 400	5 370 000
DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
14 – Petite enfance			
DPB			
Jardin d'Enfants Valentin (ex GS Léonard de Vinci):	Crédit pour étude Thermique du bâtiment	5 000	
	F et P d'une alarme anti-intrusion	15 000	
Crèche Valentine:	Provision pour travaux divers dans l'attente rénovation de la crèche	40 000	
	Compléments de PCs sur l'ensemble de la structure.	10 000	
Crèche BULLES et BILLES:	Rénovation sol PVC côté PMI	5 000	
P.M.I des Crieurs (dans Crèche Canaillous):	Chauffage:remplacement têtes thermostatiques	4 000	
P.M.I CPE:	Remplacement 13 convecteurs par des radiateurs	30 000	
Tous bâtiments Domaine 14	Provision pour grosses réparations	5 000	
	Sous total domaine 14	114 000	0
DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
15 – Enseignement			
DPB			
GS Louise de Bettignies	Remplacement Alarme Incendie Type A.	20 000	
G.S. Claude Bernard	Remplacement de la centrale alarme intrusion.	5 000	
GS Jacques Bossuet:	Crédit d'étude pour Projet de Réhabilitation du GS (Phasage)	15 000	
	Maternelle: Recouvrement des sols existants	60 000	
G.S. Albert Calmette:	Elémentaire: Rénovation des sols de 2 classes.	20 000	

GS Albert Camus	Elémentaire (Salle 21): Rénovation du sol.	10 000	
GS Paul Cezanne:	Crédit d'étude pour mise en Conformité de l'étage (ADAP)(+ Tx Patrimoniaux et Préau)	20 000	900 000
GS F.R de Châteaubriand:	Maternelle: Rénovation de 7 travées en lamellés collés suite désordres structure.	300 000	
	Mat.Elém.Restau: Travaux de Chauffage	34 500	
G.S. Frédéric Chopin:	Crédit d'étude pour mise en Conformité de l'étage (ADAP)	5 000	
	Rénovation de la Couverture en accompagnement de l'installation de Panneaux Photovoltaïques.	380 000	
G.S. René Clair:	Chauffage:F et P têtes thermostatiques connectées à l'étage	4 000	
	Chaufferie:Remplacement 4 groupes de pompes	20 000	
	Travaux de sécurisation de l'accès aux toitures	25 000	
G.S. Jean Mermoz:	Elémentaire: Rénovation des éclairages.	60 000	
GS Pablo Picasso:	GS: Remplacement des joints de vitrages des menuiseries (+verrière)	40 000	
GS Antoine de Saint Exupery:	Rénovation de la Couverture en accompagnement de l'installation de Panneaux Photovoltaïques.	500 000	
GS Hippolyte Taine:	Maternelle: Rénovation ders étanchéités	850 000	
	Maternelle Chaufferie :Remplacement double pompe	5 000	
	Elémentaire.CAL:Remplacement Alarme Incendie Type A.	11 000	
GS Augustin Thierry:	Remplacement des 2 portes du GS	10 000	
	Restaurant:Rénovation du sol réfectoire	10 000	
GS H. deToulouse-Lautrec:	Maternelle: F et P de protections sur poteaux extérieurs.	7 000	
GS Rameau	Alarme intrusion	6 000	
GS Jules Verne :	Chaufferie: Installation désemboueur	3 000	
Cuisine centrale Jean Lempereur:	Provision pour grosses réparations.	30 000	
	Chaufferie: Automatisation groupe de secours	1 500	
Tous bâtiments Domaine 15	Restaurants:Pose de sondes qualité d'air intérieur (Budget Dom 10 et 15, Total:97 000 €)	57 000	
	Provision pour Travaux de Sécurisation (PPMS)	50 000	
	Programme Occultations:Dortoirs, Zones de refuge,....	15 000	
	Provision pour grosses répartions	25 000	
	travaux AD AP pour travaux diffus	5 000	
VEEP			
GS Jean Jaurès	Végétalisation complémentaire	50 000	
Toutes cours d'écoles	provision pour travaux de réparations ou installation de mobilier dans les cours	50 000	
	Travaux de clôtures	20 000	
Ville apaisée	Mobilier de sécurité traversées piétonnes écoles	100 000	
	Sous total domaine 15	2 824 000	900 000

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2025//2029
17 – Fonctionnement de l'administration municipale			
DPB			
HOTEL DE VILLE	Projet de ravalement des façades de L'HOTEL DE VILLE.	700 000	
	Travaux de sécurisation de l'accès aux toitures	22 000	
	Chauffage:Migration GTC sur EBO 2° et 3° étage	18 000	
	Rdc (état civil): Remplacement des stores.	10 000	
Château de Fliers	Remplacement Alarme Incendie Type A.	20 000	
	installation de filets anti-pigeons côté cour + porche	7 000	
Villa Gabrielle	Travaux pour reconfiguration de l'accueil	50 000	230 000
Tous bâtiments Domaine 17.	Provision pour aménagements bureaux administratifs	20 000	
	Provision pour grosses réparations	5 000	
Tous Bâtiments Tous Domaines	ADAP:		
	-Provision pour travaux diffus	50 000	
	CHAUFFAGE:		
	-Programme P3/2	180 000	
	-Provision pour travaux de désamiantage des chaudières	40 000	
	-Provision pour installation réseau 4 G dans chaufferies	8 000	
	ELECTRICITE:		
	-Mise en Conformité électrique	150 000	
	CCS.SECURITE INCENDIE.ALARMES ANTI INTRUSIONS:		
	-Provision pour travaux de mise en conformité suite CCS	17 000	
	-Provision pour travaux de mise en conformité des alarmes anti intrusions.	20 000	
	-Provision pour remplacement des extincteurs réformés	10 000	
	-Provision pour Mission Coordination Sécurité Incendie	18 000	
	-Provision pour remplacement Alarme Type 4	10 000	
	RESEAU EAU:		
	-Provision pour installation Disconnecteurs/Clapets	37 000	
	-Provision pour F et P de Disjoncteurs d'eau	25 000	
	-Provision pour F et P de sous comptages intermédiaires	8 000	
	REGIE ENTREPRISES:		
	-Provision pour petits travaux Plomberie Sanitaires.	40 000	
-Provision pour conformités ascenseurs	17 000		
VEEP			
	Sous total domaine 17	1 482 000	230 000

--	--	--	--